

Assemblée Générale du 17 janvier 2024
Annexe 5

COMPTE-RENDU FINANCIER de l'ANNEE 2022-2023 - Définitif

6031 Achats de vêtements et sacs	-887,18 €			
6032 Achats matériels de protections	-2 271,93 €			
6033 Achats de matériels de frappe	-3 329,35 €			
6034 Achats de mat. Administratifs	-274,97 €			
6035 Achat de passeport sportif	-700,00 €			
6036 Achats pour réception	-757,06 €			
6039 Achats divers	-336,97 €			
6161 Primes d'assurances multirisques	-792,47 €			
6237 Publicité et livres	-84,34 €			
6251 Frais de déplacement	-78,00 €			
6257 Frais de réception	-91,60 €			
6282 Licences fftda	-2 735,00 €			
6283 Droits de Compétions	-45,00 €			
6480 Formation	-1 335,00 €			
6998 Dispatch	0,00 €	-13 718,87 €		Somme des comptes 6000
7010 Vente de passeport sportif	160,00 €			
7011 Paiement Droits pour Compétition	80,00 €			
7015 Vente ou avoir de non livré	1 451,99 €			
7401 Subvention Mairie	1 400,00 €			
7402 Subvention Cons. Dept	920,00 €			
7407 Subvention ANS	1 500,00 €			
7542 Mécénat	100,00 €			
7561 Cotisations (chèques)	4 880,00 €			
7562 Cotisation Pass Sport	1 350,00 €			
7563 Cotisations TATTOO	440,00 €			
7564 Cotisations Pass Region	540,00 €			
7581 Don en espèce	2 409,00 €			
7600 Intérêts reçus	0,23 €	15 231,22 €		Somme des comptes 7000
8610 Dons en nature	-432,00 €			
8620 Location (gratuite)	-5 833,42 €			
8641 Temps sportifs	-8 103,00 €			
8642 Temps Marketing	-8 842,13 €			
8643 Temps Service (pour actions)	-374,13 €			
8644 Temps accueil	-6 533,50 €			
8645 Temps secrétariat et administratif	-6 661,25 €			
8646 Temps formation	-3 266,75 €			
8650 Frais de déplacement	-1 348,49 €	-41 394,67 €		Somme des comptes 8600
8710 Dons de biens	432,00 €			
8720 Location	5 833,42 €			
8741 Temps sportifs	8 103,00 €			
8742 Temps Marketing	8 842,13 €			
8743 Temps Service (pour actions)	374,13 €			
8744 Temps accueil	6 533,50 €			
8745 Temps secrétariat et administratif	6 661,25 €			
8746 Temps formation	3 266,75 €			
8750 Abandon frais de déplacement	1 348,49 €	41 394,67 €		Somme des comptes 8700
	Résultats	1 512,35 €		

Au résultat comptable de 1512,35 EURO, il convient de retirer 1500 EURO de subvention de l'ANS perçue mais non "dépensée" si bien que le résultat réel de la saison 2022/2023 est de 12,35 EURO qui seront investis en matériel durant la saison 2023/2024.

Le CTS n'ayant pas de caisse en liquide, le montant du résultat comptable se retrouve sur le compte bancaire au 31/08/2023. 1727,66

Le solde bancaire de 1727,66 EURO au 31/08/2023 est le résultat de :

Bénéfice net de l'exercice 1	85,09
Résultats net (avec ANS)	1.512,35
Chèques non encaissés	130,22
Total :	1.727,66

Les chèques non encaissés aux 31/08/2023 étaient de 104,22 EURO pour Lidl (Ordre 278) et 26 EURO pour Coin Du Ring (Ordre 309). Ils ont été encaissés en septembre 2023.

Informations Complémentaires :

Le total des recettes du Club se monte à 56.625,89 EURO et le total des dépenses à 55.113,54 EURO.

Le total des cotisations de 7210 EURO (incluant Pass'sport, Pass'Région et carte TATTOO) représente 12,7 % des recettes.

Le montant total des subventions de 3820 EURO représente 6,7 % des recettes.

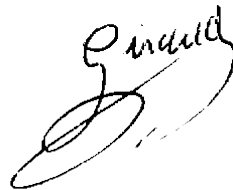
L'enseignement bénévole des entraîneurs à la valeur de 8.103 EURO.

Ce Compte rendu a été effectué le 5 octobre 2023 par le trésorier, validé par le Bureau Permanent le 11 octobre 2023 puis par le Conseil d'administration du 20 octobre 2023.

Sillans, le 17 janvier 2024



Le Président
Harsen Bouacha



Le Trésorier
Dr. Michel Giraud